

Lille, le 7 octobre 2014



La section académique s'était adressée par courrier au Recteur (<http://www.lille.snes.edu/spip.php?article2811>) pour dénoncer les consignes du Dasen 62, et relayées par les chefs d'établissements, visant à contraindre les enseignants à assister à la consultation du 8 octobre, sans tenir compte de leur emploi du temps.

La menace du retrait d'1/30ème avait même été brandie !

Pour le Snes, les pressions et les menaces contribuaient à vider de son sens, et de son intérêt réel, une demi-journée banalisée qu'il a obtenu de haute lutte.

Aujourd'hui, un message officiel que nous adresse le rectorat confirme clairement que "les enseignants sont invités (*et non convoqués*), le 8 octobre, à participer à la réflexion sur le socle commun de connaissances et de compétences. La non participation d'un enseignant, qui ne travaille pas le mercredi, ne peut donc être pénalisée."

Par conséquent, aucune menace ou manœuvre d'intimidation ne doit s'exercer à l'encontre de la profession : **il ne faut pas hésiter à nous faire remonter toute difficulté rencontrée pour la libre participation à la consultation.**



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014